

AUTORISATIONS PARENTALES

AUTORISATION De PRELEVEMENT :

Je soussigné(e), représentant légal : ; de l'enfant mineur ou du majeur protégé,.....
pour lequel une licence à la FFHB est sollicitée, autorise tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale de handball (IHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.
Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme).

AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE L'IMAGE INDIVIDUELLE

Autorise, à titre gratuit le Club SAINT MEDARD HANDBALL à exploiter et, notamment, à diffuser l'image de fixée sur un support photo et/ou vidéo.
Les images choisies sont obligatoirement extraites d'images prises dans le cadre de ma pratique sportive avec le Club ou lors de manifestations encadrées par le Club.
Les supports photo et/ou vidéo sont exclusivement destinés à être :
- mis en ligne sur le Facebook du Club et sur le site Internet du Club (smhb.saintmedardasso.fr) ou faire de l'affichage (ex : match), dans le but de développer et de promouvoir la discipline du handball.
Je déclare être régulièrement informé(e) que l'image de sera utilisée aux seules fins décrites ci-dessus et affirme que mon consentement est libre et éclairé.
Les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification leur permettant de faire retirer toute photo qu'ils jugeraient inappropriées ou pouvant porter atteinte à leur personne ou à celle de leur enfant. La demande devra alors être adressée par e-mail via le site internet du Club.

AUTORISATION DE TRANSPORT EN VOITURE POUR UNE PERSONNE MINEURE

J'autorise tout accompagnant (dirigeant, entraîneur, parent, bénévole, etc) à transporter mon enfant dans son véhicule personnel ou loué par le club auprès d'un professionnel lors des déplacements liés aux activités du Saint Médard Handball durant la saison sportive en cours.

A LIRE ABSOLUMENT PARENTS ET ENFANTS

Je m'engage à respecter toute personne engagée dans le handball, les bénévoles, les arbitres, les entraîneurs, les équipes adversaires, les parents des équipes adverses que ce soit dans l'enceinte du match ou à l'extérieur. Toute sanction prise à l'égard d'un parent ou d'un enfant du SMHB se verra contraint de payer une éventuelle amende et accepter une éventuelle sanction de la Commission de Discipline du Comité de Gironde, de la Ligue d'Aquitaine ou du Club du SMHB

Fait à :, le.....

Signature du représentant légal :

Signature du licencié :